

Guide pratique à l’usage

des parents de primaire de SJB

1. Journal de classe
2. Farde d’avis
3. Farde maison (de transport)
4. Fardes de synthèses (Référentiels)
5. Farde d’évaluations
6. Bulletins
7. Réunions des parents
8. Etudes organisées
9. Obligation scolaire
10. Notre projet « Tous dehors »

Septembre 2023

1. Le journal de classe

Le journal de classe est l’outil de communication par excellence entre l’école et la maison, et vice-versa. Il est aussi l’outil de gestion du travail à domicile.

Le travail à domicile crée un lien entre l’école et la maison. Il permet de raviver ce qui a été vu en classe et de vérifier les acquisitions. Ce travail se fait sur base d’un support, une synthèse, à mettre en mémoire ou d’exercices à compléter. L’objectif est qu’il soit une source de fierté et d’encouragements.

Dans le journal de classe (JDC), l’enfant apprend à écrire soigneusement et lisiblement pour pouvoir se relire et/ou être lu facilement par les parents. Il est écrit au crayon (P1) puis en bleu, chez les plus grands.

L’enseignant le fait compléter en classe, avant le week-end, pour pouvoir répartir le travail selon les activités extra scolaires de l’enfant, son rythme et sa vie de famille.

Il est vérifié par l’enseignant au niveau du contenu, du soin, de l’orthographe. Dans les grandes classes, cela peut être fait de manière aléatoire.

Il doit être signé par les parents **chaque jour** après avoir vérifié que le travail a bien été effectué et pour voir si rien de neuf n’y a été ajouté en devoir, leçon ou en communication.

Un nouveau travail à domicile ou une nouvelle information (apparaissant après le week-end) sera mentionné en vert afin d’attirer l’attention lors de la signature.

Au fur et à mesure des 3 cycles, l’enfant va apprendre à répartir et organiser son travail à domicile.

Au 1er degré : chaque leçon à étudier sera réinscrite chaque jour jusqu’à la date fatidique.

Au 2ème degré : le travail d’étalage dans le temps se fera en réflexion en classe.

Au 3ème degré : ce même travail se fera individuellement avec visée de l’enseignant.

Les objectifs sont :

* de leur apprendre à gérer un agenda, pour être prêt à s’organiser en secondaire.
* De comprendre qu’une leçon doit être étudiée plusieurs fois pour être bien connue et qu’un devoir peut être fait sur plusieurs jours pour réduire le temps de concentration.
* D’oser annoter des pense-bêtes, au crayon (élève ou parents), pour répartir le travail, mettre des objectifs et des échéances.

Respect des règles légales :

Le temps pour les devoirs :

* P1/P2 : 20 minutes
* P3/P4 : 30 à 40 minutes
* P5/P6 : 1 heure

 Les leçons ne font pas partie de ce temps. Elles sont déjà bien entrainées en classe et sont à étudier sous forme de synthèse.

Quelques abréviations :

C et s : corriger par l’élève et signer par les parents

C.C : correction collective

LQP : manuel de lecture « Lire que du plaisir ». 2 cotés = 2 couleurs (rose ou vert)

AZ : Azimut

C.M. : Carrément math

C : cahier de …

F : feuille

P : page

Fa : farde

M : module

Synth : synthèse

Réf : référentiel

RDV : rendez-vous

Eval : évaluations

Fr : français

Gram : grammaire

Ortho : orthographe

Conj : conjugaison

Math : mathématique

Num : nombres et opérations

SF : solides et figures

TD : traitement de données

Gd : grandeurs

Ev : éveil

Rel : religion

Ndls : néerlandais

Sc : sciences

Géo/hist : géographie/histoire

Quelques signes :



Date à laquelle l’enfant doit connaître sa leçon, doit être prêt pour une présentation.

 Avis important

1. La pochette d’avis

Un maximum d’infos vous seront fournies par mail afin d’éviter la surconsommation de papier. Cependant, certains documents vous seront donnés via la pochette d’avis.

Il peut s’agir de :

* Publicité : à sortir de la farde au fur et à mesure si pas d’intérêt, ou à ramener complétée si besoin. (En cas de demande d’argent, par exemple pour un abonnement à une revue, ne payez rien. Le montant dû sera ajouté à la prochaine facture).
* Document officiel demandant une réponse de votre part avec une date et une signature, à rendre le plus vite possible ou au plus tard, à la date demandée. Votre enfant est le garant et le messager attitré pour vous le donner et pour nous le rendre.
1. La farde « maison » (P1/2) « transport » (P3 à P6)

La farde contient la pochette de devoirs/leçons ainsi que la pochette d’avis.

Elle protège aussi un livre prêté, un cahier d’exercices, le journal de classe, un document/de l’argent à rendre.

**Elle doit toujours être dans le cartable** de l’enfant et doit revenir complète à l’école.

1. Les fardes de synthèses/référentiels

En math et français de P2 à P6

Les fardes de synthèses suivront votre enfant le temps de sa scolarité à SJB. Elles s’enrichissent au fur et à mesure de ses apprentissages. Elles sont organisées selon une table des matières et par un système de numérotation.

Pour étudier, l’enfant ne prend à la maison que les feuilles de synthèse dont il a besoin afin d’alléger son cartable.

Parfois dans une même pochette sont rassemblées plusieurs feuilles sur un même sujet, en fonction de ce qui a été vu les différentes années, allant chaque fois un peu plus loin dans la complexité.

Les fardes de synthèses ne reviennent à la maison que pour les périodes d’examens.

Ce travail, en continuité à travers les 3 cycles, est une vraie mine d’or pour votre enfant et représente des heures de travail pour l’équipe enseignante.

En fin de 6ème primaire, l’élève y aura amassé de solides bases pour passer en secondaire.

**L’ensemble est à respecter, à ne pas abîmer et à ne pas perdre.**

1. La farde d’évaluations

Elle contient les :

* Evaluations formatives
* Evaluations certificatives = les évaluations de fin de cycle en P1/P2 et P3/P4, CEB

Elle permet de voir où en est l’enfant, si le travail est stable et régulier, quelles sont ses difficultés récurrentes, la méthode de travail à revoir.

Elle doit être corrigée en vert par votre enfant, avec votre aide ou celle de son enseignante.

Merci de la signer quand elle est ramenée à la maison.

Se tromper, c’est bon pour :

* chercher à comprendre son erreur
* se corriger, réajuster ses savoirs
* apprendre de ses erreurs, de son organisation, de sa gestion du temps
* se repositionner pour faire mieux la prochaine fois.
1. Les bulletins

Le comportement (bulletins 0, 1, 2 et 3) : regard de l’enfant et de l’enseignant sur les attitudes de l’élève au sein du milieu scolaire et sur les compétences transversales (aptitudes de soin, d’organisation, d’autonomie, de coopération, ...).

Il y a pour chaque période un objectif d’amélioration à viser pour la période suivante.

Les points (bulletins 1, 2 et 3) : moyenne des différentes évaluations formatives d’une période ou un gros contrôle de synthèse sur un chapitre particulier.

Les points permettent d’évaluer si le passage en classe supérieure est adéquat pour l’enfant. Mais, surtout, d’attirer l’attention sur des adaptations nécessaires, les moyens complémentaires déjà mis en place ou à envisager pour aider l’élève dans sa progression.

Dates des bulletins en 2022-2023 :

0 : 06 octobre 1 : 28 novembre 2 : 20 mars 3 : fin juin

1. Réunions des parents

Nous organisons plusieurs rencontres parents-enseignants au cours de l'année scolaire :

En début d'année, une réunion collective sera proposée à tous les parents pour vous donner un maximum d’informations sur la vie de l’école et des classes ;

Les bulletins 1 et 3 sont accompagnés d’une réunion obligatoire individuelle avec les parents de chaque élève.

Le bulletin 2 donne une possibilité à l’enseignant ou aux parents de convoquer une réunion en cas de difficultés scolaires, personnelles et/ou familiales que rencontre l’élève.

Cependant, si quelque chose vous inquiète, n’hésitez jamais à poser vos questions à la grille ou à solliciter un rendez-vous, avec l’enseignante de votre enfant ou la direction, à n’importe quel moment de l’année. C’est par la collaboration entre l’école et la famille, ainsi qu’une communication claire et vraie qu’on obtient les meilleurs résultats et qu’on facilite le développement de l’enfant et la poursuite, sereine, de ses apprentissages.

1. Etudes organisées

L’école propose un service payant d’accompagnement aux travaux à domicile les mardis et jeudis ;

* De 15h45 à 16h15 en P1, P2 et P5/6 au nord, rue du Couvent
* De 15h30 à 16h30 en P3/P4 au sud, rue Maisin

Il s’agit d’accompagner l’élève dans l’organisation, l’échelonnement de ses devoirs et leçons. Elle permet une vérification du travail avancé ou terminé et de sa bonne réalisation.

Elle peut également offrir un petit coup de main face à une légère difficulté. Ce n’est pas un cours particulier ou un cours de rattrapage.

Elle peut être un tremplin pour se mettre plus facilement au travail après l’école. L’élève y est stimulé par le groupe, dans un cadre de travail propice à la concentration. Elle permet un lien tampon et neutre, si les travaux à domicile sont source de tension à la maison.

Elle permet de soulager les soirées des parents qui travaillent tard.

L’inscription est modulable dans le courant de l’année (1 ou 2 jours) en fonction des besoins.

Un règlement à respecter est délivré à l’inscription à ce service.

1. Obligation scolaire.
* L’élève est tenu d'être présent du début à la fin des cours, durant toute l'année scolaire. Tout élève en retard devra présenter un motif valable. De même, toute demande de sortie avant la fin des cours doit être justifiée par une note écrite.
* Aucune absence n'est admise sauf cas de force majeure (maladie de l'élève ou autres circonstances exceptionnelles).
* Tout retard ou absence sera évalué par le chef d'école qui en appréciera le bien-fondé ou non.
* Pour les absences de plus de trois jours, la rentrée d'un certificat médical est obligatoire.
* A partir du neuvième demi-jour d'absence injustifié ou déclaré non acceptable par le chef d'école, sur l'année scolaire en cours, la situation sera signalée au Service du contrôle de l'obligation scolaire.
* En cas d’absence régulière pour un suivi extérieur, il faut un accord signé entre l’école et le spécialiste externe. En général, l’école accorde qu’une séance sur deux se déroule durant les heures scolaires, parfois même au sein du bâtiment. De toute manière, les parents doivent en parler avec l’école avant toute mise en place d’une telle aide durant les heures scolaires.
1. Notre projet “Tous dehors”.

Dans la continuité du projet « Tous dehors », vécu en maternelle, nous continuons à sortir régulièrement pour vivre des leçons au contact de la nature.

Les attendus légaux ne nous permettent pas une sortie au bois tous les mercredis.

Cependant, nous fixons des exploitations extérieures de nos cours chaque fois que c’est possible. Le « Tous dehors » est également renforcé par le projet « Ose le vert » qui nous a permis d’implanter un potager, rue du Couvent.

**Ce qu’il faut prévoir :**

* Une paire de bottes, toujours à l’école, en P1/P2
* Une paire de bottes, à la demande en P3 à P6
* Une bonne paire de chaussures de marche
* Des vêtements pratiques, adaptés au climat
* Une veste de saison, bien imperméable
* Des gants/du petit matériel de jardinage (à la demande)
* Un sac à dos de randonnée, qui est bien maintenu sur le dos, avec un bon gros dix-heures facile, qui ne coule pas, qui ne colle pas (biscuit ou autres...), ainsi que la gourde (à la demande)

D’habitude, nous vous prévenons de nos sorties « Tous dehors ».

Merci de veiller à ce que l’élève soit bien en ordre pour pouvoir y participer pleinement.

Et surtout, rappelons-nous qu’il n’y a pas de mauvais temps, juste des mauvais vêtements.

**Pourquoi ce projet ?**

Pour :
- apprendre autrement et donner du sens aux apprentissages
- rendre les apprentissages concrets : expérimenter avec tout son corps et ses sens, observer de ses propres yeux, manipuler, … Par l'observation active de son environnement proche, l'enfant développe une meilleure compréhension de ce qui l'entoure.
- se reconnecter à la nature
- favoriser le plaisir d'apprendre : apprendre autrement dans un cadre plus libre au contact de la nature

- s’adapter à un autre cadre, à une autre manière de travailler
- coopérer : le jeu libre/la recherche ou la manipulation entre élèves, entraine des interactions et développe l'imaginaire, la créativité et développe une série de compétences transversales telles que la capacité d’écoute active, de gestion des émotions, l’empathie, la négociation, la planification, la motivation, ...

Le respect de ces principes, outils et projets est de la plus haute importance pour monter à votre enfant et à l’équipe scolaire, l’intérêt que vous portez à sa scolarité, au projet d’établissement de notre établissement.

Soyez réguliers dans leur gestion ; cela aidera votre enfant à se sentir bien, à s’investir et à donner le meilleur de lui-même.

Sans lui mettre une pression excessive, lui demander de faire de son mieux et le mettre face à ses responsabilités ou à certains défis personnels, renforcera son goût de l’effort et sa capacité à s’adapter.

Profitez de différents moments pour échanger avec votre enfant sur sa journée d’école, ses fiertés, ses nouvelles découvertes, ses progrès, la gestion de ses émotions, de ses travaux, votre confiance en ses capacités et vos félicitations ou regrets.

Ces quelques minutes sont d’une richesse infinie et participe activement au cercle vertueux et positif de sa relation à l’école.

Merci de votre collaboration, l’équipe pédagogique primaire.